

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S - Session 2020

Note à l'attention des candidats ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S se présentant aux épreuves EP1 et EP3

Cette note concerne les candidats ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (AMA) inscrits qui souhaitent s'inscrire à certaines épreuves du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE) **dans le cadre de leur premier renouvellement d'agrément, délivré par le Conseil départemental de leur lieu de résidence.**

I. Conditions de candidatures

Sont autorisé(e)s à s'inscrire les AMA qui réunissent **uniquement** les conditions suivantes :

- Avoir terminé les 120 heures de formation avant le 30 novembre 2019 (ou avoir un justificatif de formation en cours) ;
- **Avoir un renouvellement d'agrément intervenant entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2021. Si ce n'est pas le cas, votre inscription sera automatiquement annulée.**

ATTENTION : Tout(e)s les AMA qui ont obtenu un renouvellement d'agrément avant de passer les épreuves ne seront pas autorisés à s'inscrire.

II. L'inscription

Pour les candidats résidant dans l'un des départements de l'Académie de Rouen (Eure et Seine-Maritime), le registre des préinscriptions pour la session **2020** sera ouvert du **10 octobre 2019 au 15 novembre 2019**.

Les préinscriptions seront faites uniquement par internet à l'adresse suivante :

www.ac-rouen.fr (Rubrique EXAMEN – INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES – CAP BEP BP MC 3&4).

Les préinscriptions seront suivies d'une confirmation d'inscription. Cette **confirmation d'inscription vous sera envoyée par courrier. Vous devrez la vérifier, éventuellement la corriger à l'encre rouge, la dater, la signer et nous la retourner accompagnée des pièces justificatives demandées, en recommandé, pour le 29 novembre 2019 (le cachet de la Poste faisant foi)** à l'adresse suivante :

Rectorat de Rouen
DEC2 – Bureau B501
A l'attention de M. Eric Levasseur
25 rue de Fontenelle
76037 ROUEN Cedex.

La confirmation d'inscription doit être obligatoirement accompagnée des pièces justificatives suivantes

- les attestations de formation (2 x 60 heures) ou avoir un justificatif de convocation à la formation en cours;
- la copie de la pièce d'identité en cours de validité (le permis de conduire est autorisé) ;

Toutes les demandes qui parviendront après le 29 novembre 2019 ne seront pas prises en compte.

Si un candidat se présente devant le jury mais refuse d'être évalué, le jury indiquera sur la grille d'évaluation qu'il a refusé d'être évalué. Il lui sera alors attribué la note de 00/20 et l'information sera communiquée au Conseil Départemental.

III. L'évaluation du domaine professionnel

3.1 - L'épreuve EP1 « Accompagner le développement du jeune enfant » (coefficient 6)

Epreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale d'épreuve de 25 minutes.

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte,
- Adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

Le candidat présente **deux fiches**: l'une relative à la réalisation d'un soin du quotidien (annexe 1) et l'autre relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (annexe 2).

Transmission des deux fiches relatives à l'épreuve EP1

Le candidat **devra envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception** (cachet de la poste faisant foi), les 2 fiches en **double exemplaire au plus tard le 30 avril 2020 au :**

**Rectorat de Rouen
Service DEC 2
A l'attention de M. Eric Levasseur
25 rue de Fontenelle 76037 Rouen Cedex**

Les nom, prénom et numéro de candidat doivent apparaître lisiblement en haut de chaque fiche.

- Fiche 1 : réalisation d'un soin du quotidien (annexe 1);
- Fiche 2 : accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (annexe 2).

Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec un exemplaire de ses deux fiches. En l'absence de l'ensemble des fiches, le candidat se verra attribuer zéro à cette épreuve.

3.2 - L'épreuve EP3 « Exercer son activité en accueil individuel » (coefficient 4)

Epreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 minutes

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire (annexe 3). Le temps de préparation dans cette situation est de 1 h 30.

L'arrêté du 22 février 2017 prévoit la possibilité pour les AMA de présenter un projet d'accueil réel qui prend appui sur leur contexte d'intervention professionnel du domicile.

L'AMA doit faire ce choix **au moment de l'inscription** et devra déposer un dossier présentant le projet d'accueil à la date du 30 avril 2020 (5 pages au maximum).

Transmission du projet d'accueil par les AMA qui ont fait ce choix au moment de l'inscription :

Le candidat **devra envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception** (cachet de la poste faisant foi), le projet d'accueil en **double exemplaire au plus tard le 30 avril 2020 au :**

**Rectorat de Rouen
DEC 2 – Bureau B501
A l'attention de M. Eric Levasseur
25 rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex**

Les nom, prénom et numéro de candidat doivent apparaître lisiblement en haut du projet ainsi que le jour et l'heure de l'épreuve (informations qui figureront sur la convocation que vous recevrez en temps et en heure).

Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec un exemplaire de son projet.
En l'absence du dépôt du projet d'accueil au 30 avril 2019, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve.

ATTENTION :

Le passage des épreuves EP1 et EP3 du « CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance EP1 – EP3 » ne permet pas l'obtention du diplôme du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance.

Les pièces justificatives nécessaires pour le passage de l'EP1 et EP3 sont les suivantes :

- les deux fiches relatives à l'épreuve EP1 (*annexes 1 et 2*) ;
- le projet d'accueil relatif à l'épreuve EP3 (*annexe 3*) ;
- le tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance (*annexe 4*) pour attester des 12 semaines d'expérience professionnelle en qualité d'assistant(e) maternel(le) - sur la base de 32h/semaine ou 384 heures ;
- la copie de l'agrément ;
- le justificatif de l'expérience professionnelle en qualité d'AMA (*annexe 5*) accompagné des copies du/des certificat(s) de travail, contrat(s) de travail, bulletin(s) de salaire (en fonction de la nature déclarée).

Ces pièces seront à retourner impérativement avant le 30 avril 2020 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Rectorat de Rouen
DEC2 – Bureau B501
A l'attention de M. Eric Levasseur
25 rue de Fontenelle
76037 ROUEN Cedex.**

FICHE 1

CAP AEPE SESSION 2019

Epreuve EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Fiche n°1 - Réalisation d'un soin du quotidien

Nom de naissance :

Prénom :

N° de candidat :

Nom d'épouse ou d'usage :

Présentation du contexte d'intervention

Présentation de la structure où a eu lieu l'activité.

Présentation du personnel : nombre, Leur qualification
Leurs rôles et les tâches qu'ils effectuent.

Enoncer les risques professionnels qui peuvent être rencontrés dans cette structure. Indiquer les moyens de prévention mis en œuvre.

Présentation du soin et de l'enfant concerné

<p>Soin choisi (1 seul) : (rappel : soins possibles : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant ou à l'alimentation ou à l'élimination ou au sommeil)</p> <p>Objectif du soin</p>	
<p>Description de l'enfant à qui on apporte le soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son prénom, son âge au moment de l'activité - les activités qu'il apprécie, son adaptation à la vie collective, - Les besoins de l'enfant à cet âge : besoin de stimulation motrice et sensorielle, besoin intellectuelle, besoin de communication, besoin d'expérience... - Ses capacités motrices - Ses capacités intellectuelles 	

Description du soin : indiquer vos actions pour réaliser le soin ou vos attitudes face à l'enfant pour :

<p>Aménager et sécuriser l'espace pour la réalisation du soin</p>	
<p>Installer et mobiliser l'enfant en respectant les principes d'ergonomie et de manutention</p>	

<p>Etape nécessaire à la réalisation du soin en précisant les actions pour respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> les règles d'hygiène les règles de confort les règles de sécurité les règles d'économie les règles d'ergonomie <p>le respect de la pudeur de l'enfant</p> <p>Repérer des signes éventuels d'altération de la santé</p>	
<p>S'adapter aux capacités et aux besoins de l'enfant</p> <p>Encourager les apprentissages</p>	
<p>Entretenir et remettre en état l'espace où est réalisé le soin</p>	

Bilan du soin réalisé : adopter un regard critique sur ses pratiques professionnelles	
<p>Indiquer les observations possibles durant ce soin qui doivent retenir votre attention</p>	
<p>Indiquer les informations à transmettre au reste de l'équipe</p>	
<p>Préciser les difficultés rencontrées au cours du soin et les solutions envisagées.</p>	

FICHE 2

CAP AEPE SESSION 2019

Epreuve EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Fiche n°2 - Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages

Nom de naissance :	Prénom :	N° de candidat :
Nom d'épouse ou d'usage :		

Présentation du contexte d'intervention

Présentation de la structure où a eu lieu l'activité.	
Présentation du personnel : nombre, Leur qualification Leurs rôles et les tâches qu'ils effectuent.	
Enoncer les risques professionnels qui peuvent être rencontrés dans cette structure. Indiquer les moyens de prévention mis en œuvre.	

Présentation de l'activité et de l'enfant ou du groupe d'enfants concerné

<p>Présentation de l'activité : s'agit-il d'une activité libre ou d'une activité d'éveil ?</p> <p>Objectif de l'activité</p>	
<p>Description de l'enfant ou du groupe d'enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - degré de développement et d'autonomie de l'enfant - nombre, âge 	
<p>Préciser en quoi cette activité est adaptée à l'âge et à l'autonomie de l'enfant</p>	

Description de l'activité : indiquer vos actions ou vos choix ou votre organisation pour réaliser l'activité et vos attitudes face à l'enfant ou au groupe d'enfants pour :

Préparer l'activité (décrire l'organisation retenue)	
<p>Choisir le lieu de l'activité</p> <p>Installer l'espace pour l'activité</p>	
<p>Choisir des matériels et des produits pour l'activité en fonction des capacités de l'enfant</p> <p>Préparer le matériel et les produits pour l'activité</p>	
Animer l'activité (préciser vos attitudes pour animer l'activité)	
<p>Pour l'enfant ou le groupe d'enfants comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'adhésion Solliciter la participation Gérer le groupe Encourager stimuler valoriser les actions 	
Fin de l'activité et remise en état de l'espace	
<p>Remettre en place les espaces et rangement du matériel</p>	

Bilan de l'activité réalisée : adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

Indiquer le niveau de satisfaction des enfants : ont-ils aimé cette activité ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?	
Indiquer les points positifs de l'activité réalisée	
Indiquer les points négatifs de l'activité réalisée	
Proposer des points d'amélioration possible si l'activité était à refaire	
Préciser les éléments à transmettre au reste de l'équipe concernant cette activité	

Illustrations possibles (photos) de l'activité

CAP AEPE SESSION 2019

Epreuve EP3 : Exercer son activité en accueil individuel Epreuve ponctuelle Présentation du projet d'accueil

Nom de naissance :	Prénom :	N° de candidat :
Nom d'épouse ou d'usage :		

Proposition d'un plan possible de présentation du projet d'accueil d'enfants au domicile de l'assistante maternelle (5 pages maximum en dehors des annexes)

« Le projet d'accueil est un document écrit dans lequel l'assistante maternelle présente son offre d'accueil et décrit son travail en tant que professionnelle de la petite enfance. »

Partie 1 : présentation global du projet d'accueil

1° Présentation du cadre d'accueil

1.1. Présentation personnelle :

- Nom, Prénom
- Age
- Parcours personnel et professionnel
- Agrément : date de validité, le nombre d'enfants autorisés par le département, la dérogation éventuelle, nom du conseil départemental ayant délivré l'agrément ;
- Qualités professionnelles et motivations

1.2. Présentation des formations :

Formation assistante maternelle : dates, durée, contenu

Formations autres que petite enfance : secourisme, stages

1.3. Présentation de l'assurance responsabilité civile et professionnelle :

- Nom de l'assureur
- Champ de la prise en charge

1.4. Présentation de la famille :

- Conjoint
- Enfants : nombre et âges
- Animaux ou pas : nombre et âges

1.5. Présentation du cadre de l'exercice dans son cadre de vie :

- Description du logement et du lieu d'habitation
- Secteur géographique
- Type de logement (appartement ou maison : balcon, jardin, terrasse...)
- Nombre de pièces et agencement (plan ou description des différentes pièces)

- Indiquer si des espaces sont réservés aux enfants accueillis
- Espaces prévus et attributions (espace de repos, espace de jeu, espace de jeu extérieur – balançoire, bac à sable...- ou parc public...)
- Coins des tous petits, des grands...
 - Opération d'entretien du logement et des espaces réservés aux enfants
- Quelles techniques mises en œuvre pour l'entretien du logement : quand, comment, la fréquence des opérations et quels produits
 - Éléments de sécurité pour l'enfant mis en place dans le logement
- Quels matériels ou organisation des espaces

1.6 Présentation des contraintes réglementaires liées à la profession d'assistantes maternelle

- Quelles sont vos actions pour respecter les éléments présents dans la convention collective nationale de travail des assistantes maternelles
- Quels éléments doivent être présents dans le contrat de travail entre vous et les parents des enfants (mettre en annexe un exemple)
- Comment respecter les limites entre vie privée et vie professionnelle

1.7 Présentation des partenaires éventuels dans le cadre de l'exercice de la profession :

- La PMI : nommer et préciser son rôle
- La puéricultrice
- Le Relais d'assistante maternelle

Partie n° 2 : présentation du projet d'accueil dans la cadre de la prise charge d'un ou plusieurs enfants

Dans cette partie vous décrierez concrètement vos actions pour le prise en charge d'un ou plusieurs enfants dans le cadre de votre métier d'assistante maternelle.

2. Organisation des actions de l'assistante maternelle

2.1 Présentation du ou des enfants accueillis

Prénom, âge, petite présentation de ses goûts, ses envies, son caractère, ses capacités psychomotrices, les éléments que vous prenez en compte pour mettre en place vos actions.

2.2 Organisation de ses actions dans le temps :

- Le déroulement d'une journée type de prise en charge d'un ou plusieurs enfants : présentation sous forme d'un planning d'activités : horaire d'accueil, activités durant la journée, reprise en charge des enfants par les parents.
- Exemples d'activités proposées en fonction du degré de développement et d'autonomie de l'enfant, en prenant en compte les ressources et les contraintes du logement d'accueil.
- exemple de prise en compte d'une situation imprévue : quelle proposition nouvelle apportée.

2.3 Identification des contraintes pour la mise en place d'actions dans le cadre de l'accueil de l'enfant

Que faites-vous en tant que professionnelle de la petite enfance et dans le cadre d'accueil d'enfants pour prendre en compte les vœux éducatifs des parents ?

2.4 la transmission d'informations

- support pour transmettre des informations aux parents : cahier de transmissions, SMS, mails...

2.5 Description des actions en fonction des besoins de l'enfant et les caractéristiques du ou des enfants que vous avez choisi de présenter (tout n'est pas à compléter)

➤ Besoin d'alimentation : (il est impératif de décrire l'ensemble de la préparation d'un repas, puis son service, ne pas se limiter au biberon)

- La conception des repas par l'assistant maternel :
 - o Exemple de menu équilibré
 - o Respect des étapes de la diversification alimentaire
 - o La prise en compte des goûts et des habitudes alimentaires de l'enfant
 - o La prise en compte du budget alloué à la conception du repas
 - o La gestion des stocks des denrées
- Description de la préparation d'un repas en milieu familial : choix des denrées, choix des matériels, choix des recettes, étapes de réalisation, lieu de stockage et de conservation, choix des modes de conservation
- Servir un repas en milieu familial : quelles actions pour respecter le rythme de l'enfant, pour favoriser une ambiance favorable à la prise du repas, température des aliments, durée du repas, devenir des aliments non consommés.

➤ Besoin de sommeil : habitudes et lieu d'endormissement, rituels, rythmes, durée, surveillance de la sieste, signes de fatigues ...

➤ Besoin d'être propre : pour la pratique des changes ; l'enfant et l'apprentissage de la propreté ; Matériels et produits fournis par l'assistant maternel, par les parents.

➤ Besoin d'activités d'éveil et d'acquisition de l'autonomie : Les jeux et jouets adaptés à l'âge de l'enfant ; les centres d'intérêts de l'enfant ; les lieux fréquentés (médiathèque, ludothèque, RAM ...). Ce que l'assistant maternel propose (promenade en forêt, jardinage, chansons, cuisine, marché ...). Les sorties, quand et comment ?

➤ Besoin d'être rassuré : le doudou, la tétine : Sa place dans la journée et selon les moments ; les habitudes de l'enfant et les demandes des parents.

Conclusions :

Quelques pistes de réflexion

- Intérêts de la mise en place d'un projet d'accueil pour la prise en charge de l'enfant
- Proposition d'améliorations possibles du projet d'accueil, intérêt du projet d'accueil pour la professionnalisation de l'assistante maternelle.

Annexes : vous pouvez joindre en plus de ce projet d'accueil quelques documents en annexe qui sont utilisés dans le cadre du projet d'accueil.

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance EP1 – EP3 Renouvellement agrément des AMA

Annexe 4

Situations : candidat individuel ayant une expérience professionnelle en tant qu'Assistant(e) maternel(le) agréé(e)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Numéro d'agrément :

Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance A compléter par le candidat

Nom et adresse de l'employeur ou de la structure	Périodes	Total
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :

JUSTIFICATIFS A JOINDRE pour attester des 12 semaines d'expérience professionnelle en qualité d'assistant(e) maternel(le) – (sur la base de 32h/semaine ou 384 heures)

→L'annexe 1 dûment remplie par le candidat

→La photocopie de l'agrément

→Le justificatif de l'expérience professionnelle en qualité d'assistant(e) maternel(le) agréé(e)(e) accompagné des photocopies du/des certificat(s) de travail, contrat(s) de travail, bulletin(s) de salaire (en fonction de la nature déclarée)

Cadre réservé au CONTRÔLE DE CONFORMITE (cocher la case)	OUI	NON
Certificats de travail de 12 semaines minimum – pour EP1		
Minimum 4 semaines en EAJE ou en ACM ou école maternelle (enfants de moins de 6 ans) - pour EP2		
Candidat individuel : PFMP réalisée après janvier 2017 (3 ans précédent la session d'examen)		

En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve correspondante, le diplôme ne lui sera pas délivré.

DATE LIMITE DE RETOUR AU RECTORAT DE ROUEN LE 30 AVRIL 2020 PAR RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION (cachet de la poste faisant foi).

**CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
 EP1 – EP3 Renouvellement agrément des AMA**

Justificatifs de l'expérience professionnelle en qualité
 d'Assistant(e) Maternel(le) Agréé(e)

Après avoir complété le tableau ci-dessous, **joindre obligatoirement les justificatifs** mentionnés dans la dernière colonne : contrat de travail (en totalité ou extrait), fiche de paie.

Date du contrat	Nom et adresse du ou des employeurs	Age du ou des enfants	Justificatifs à repérer par un numéro	
			N°	Nature :
			1	
			2	
			3	
			4	
			5	

Fait à, le

NOM - Prénom :

Signature